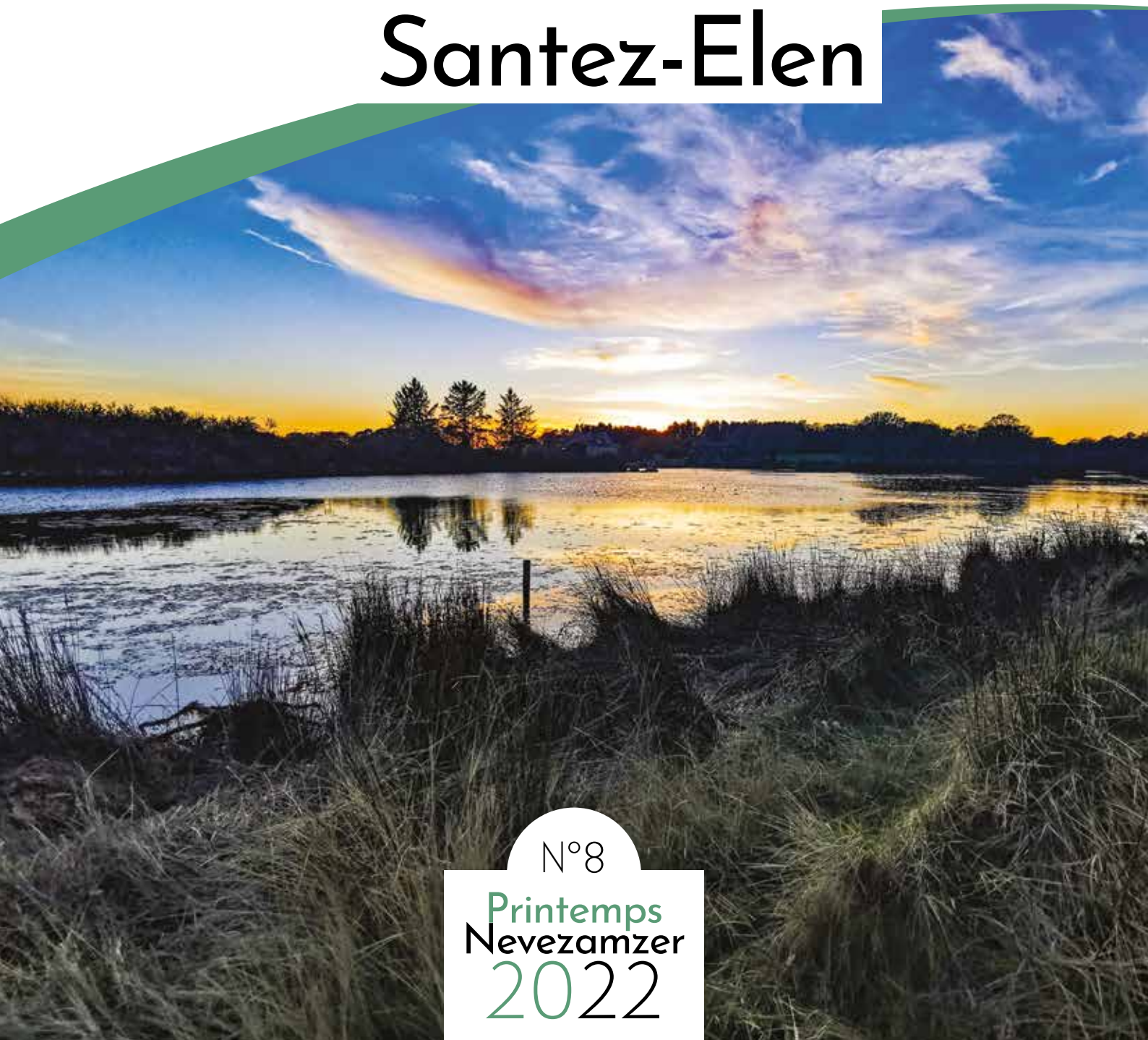


BULLETIN  
MUNICIPAL

Kannadig  
-kumun

# SAINTE- HÉLÈNE- SUR-MER

Santez-Elen



N°8

Printemps  
Nevezamzer  
2022

# SOMMAIRE

- 1 | **Édito Pennad-stur**  
Le mot du Maire - Infos pratiques
- 2 | **Infos utiles Keleier talvoudus**  
Les Nocturnes de la Ria - Législatives 2022 - Le Napoléon - Numérotation - B.B.O. Communauté
- 3 | **Vie municipale Buhez-kêr**  
Nouveau arrivants - Vote du budget - Domaine du Koadig
- 4 | **Travaux - Environnement Labourioù - Endro**  
Commission travaux - Mobilités - Cadre de vie - Nidification
- 5 | **Santé - Solidarité Yec'hed - Kengred**  
Dons à l'Ukraine - Animations numériques - Chéquier «Sortir Plus»
- 6-7 | **Jeunesse Yaouankiz**  
Convention SONAM' - Maison des Assistants Maternels  
Dispositif «Argent de Poche» - Terre de Jeux 2024
- 8 | **Culture et vie associative Sevenadur ha buhez-kevredigezh**  
Subventions 2022 - Signature de la charte «Ya d'ar brezhoneg»  
Retour sur «La Vie en Bulles»
- 9 | **Tribune Komzoù dieub**  
État civil
- 10 | **230 ans de la commune 230 blez ar gumun**  
Demandez le programme - Calendrier



SCANNEZ CE QR CODE :  
[Page facebook de la mairie de Sainte-Hélène-sur-Mer](#)

**Directeur de publication :** Jean-Yves CROGUENNEC

**Rédaction :** équipe municipale

**Photographies :** Sébastien BOUVIER, Yves JEGO, Christèle PERREL, Bruno PERREL, Yann RAOUL

**Création graphique :** Gaëlle MAISONNEUVE

**Impression :** IRIS IMPRIM

Imprimé sur papier certifié P.E.F.C.

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

**Dépôt légal :** 15042022





L'assainissement est une composante essentielle de la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il s'agit d'un enjeu fort compte tenu de la richesse écologique du secteur et des usages, la conchyliculture et le tourisme notamment.

Par arrêté municipal du 14 septembre 2020, l'intégralité du territoire de la commune de Sainte-Hélène a été classée **zone à enjeu sanitaire**, secteur où l'assainissement non collectif a un impact potentiel sur les usages sensibles comme la conchyliculture. L'objectif est de limiter les sources possibles de contamination des eaux et donc de préserver les zones conchylicoles, de pêche à pied et les activités nautiques.

En 2020, sur 238 installations d'assainissement non collectif recensées, 89 n'étaient pas aux normes. Celles-ci peuvent présenter un danger pour la santé des personnes ou pour l'environnement. Leurs propriétaires doivent réaliser des travaux de mise en conformité dans un délai de 4 ans à compter de la date du contrôle effectué par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) installé à la B.B.O. Ce délai est ramené à 1 an en cas de vente.

L'assainissement collectif relève de la compétence de la commune jusqu'en 2026. D'importants travaux ont été réalisés ces dernières années, notamment le transfert des effluents vers la nouvelle station d'épuration de Merlevenez.

Le volume des eaux transféré et traité était de l'ordre de 100 000 m<sup>3</sup> en 2021, trois fois supérieur à la consommation d'eau potable. Il y a une concordance manifeste entre les niveaux de pluviométrie et le volume des eaux rejetées.

Un diagnostic du réseau et un contrôle des branchements vont être réalisés. Parallèlement, des travaux vont être effectués pour améliorer la gestion des eaux pluviales. Il en va de la qualité du traitement mais aussi du coût supporté par les usagers.

Jean-Yves CROGUENNEC, Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER

## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture / Eurioù digeriñ :

- > Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 / D'al Lun betek ar Gwener : etre 9e ha 12e30
- > Le samedi : de 9h à 12h / D'ar Sadorn : etre 9e ha 12e

### Rencontrer les élus (sur rendez-vous) :

- > **Le maire** : Jean-Yves CROGUENNEC
- > **Les adjoints** : Christèle PERREL, affaires scolaires, périscolaires, enfance et jeunesse, communication numérique et mobilités
- Yann RAOUL, affaires générales, culture, vie associative et communication
- Gladys LE SAUSSE, solidarités, entraide et action sociale
- Sébastien BOUVIER, travaux, urbanisme et environnement

### Contact :

- > <https://sainte-helene-sur-mer.bzh> - [mairie@sainte-helene-sur-mer.bzh](mailto:mairie@sainte-helene-sur-mer.bzh) - 02 97 36 64 36

N'hésitez pas à nous faire part d'éventuels dysfonctionnements dans la distribution du bulletin !



## Les Nocturnes de la Ria

La 2<sup>ème</sup> édition des marchés nocturnes se tiendra **du lundi 11 juillet au lundi 22 août** sur la place des Anciens Combattants. Plus d'une cinquantaine de commerçants, producteurs, artisans et artistes locaux seront présents. Comme l'année dernière, un espace restauration-buvette, des jeux pour les enfants et des concerts sont prévus. Pour tous renseignements ou pour retirer le règlement et le bulletin d'inscription destiné aux exposants, merci de contacter [lesnocturnesdelaria@sainte-helenesurmer.bzh](mailto:lesnocturnesdelaria@sainte-helenesurmer.bzh) A vos agendas !!

## Le Napoléon

Après 10 années à la tête du bar-tabac Le Napoléon, Liliane CAUVIN tire sa révérence et part vers de nouvelles aventures. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses futurs projets ! L'établissement rouvrira ses portes le 9 mai.



Liliane CAUVIN, Hélène PADELLEC, Colette FOUILLOUX, Sébastien BOUVIER

## Législatives 2022

Il est possible de faire une demande de procuration de façon partiellement dématérialisée via le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr). Plus nécessaire de justifier pour cela d'une maladie, d'un handicap, d'un déplacement, etc... Une fois la demande réalisée en ligne, il convient de présenter son numéro de dossier et sa pièce d'identité à la gendarmerie. À la clé un gain de temps important aussi bien pour les électeurs que pour les services municipaux.

## Numérotation

Il a été décidé d'attribuer un numéro à toutes les habitations de la commune qui jusque-là n'en bénéficiaient pas. Ce travail est en cours d'achèvement. Votre adresse, dorénavant complète et précise, facilitera la localisation de votre habitation par les différents services d'urgence, de soins et de secours, mais également pour les livraisons et services. **Il vous appartient de communiquer votre nouvelle adresse à tous vos correspondants** : employeur, impôts, banque, caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale (liste complète sur [service-public.fr](http://service-public.fr)).

Vous pourrez retirer prochainement en mairie une plaque portant le numéro attribué à votre habitation que vous devrez installer dans les meilleurs délais.

## B.B.O. Communauté

- Vingt ans après sa création, la C.C.B.B.O. devient Blavet Bellevue Océan Communauté, ou plus simplement B.B.O. Communauté. Un nouveau logo verra prochainement le jour.
- Les communes de Sainte-Hélène, Nostang, Merlevenez, Kervignac et Plouhinec ont décidé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché de fournitures et de livraison de repas en liaison froide.
- Le dépôt de déchets verts se délocalise pendant les travaux de la déchèterie de Merlevenez. Vous êtes invités à vous rendre dans la Zone Artisanale du Bisconte à Plouhinec, dans celles de Kermassonnette ou du Porzo à Kervignac, munis de votre carte d'accès. **Renseignements au 02 97 65 62 90.**



### NOUVEAU

- > **L'Épice d'Hier** (vente d'épices du monde) le lundi de 16h à 20h. Avec aussi Yec'hed Mat (caviste), Aux Fils d'Or de la ria (couturière) et Pizza Fredo, place des Anciens Combattants
- > **Kas ha Crêp** (crêpes et galettes) le mardi de 10h à 18h, place des Anciens Combattants
- > Une épicerie ambulante, **Mon P'tit épicier**, sillonne les rues et hameaux de la commune depuis le 1<sup>er</sup> avril chaque mardi après-midi. Elle propose des produits locaux, de la viande sur commande, des boissons, conserves et produits d'hygiène.
- > **Ty Bol Creol** (spécialités réunionnaises) le mardi de 18h à 21h, place de la Mairie

### RAPPEL

Merci de **respecter les horaires de tonte !**

- En semaine, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h



## Nouveaux arrivants

Le samedi 9 mars, la municipalité accueillait les nouveaux habitants de la commune, ce qui n'était pas arrivé depuis 2019 en raison de la crise sanitaire. Pour le Maire et ses adjoints, il s'agissait de réaliser un tour d'horizon des sujets actuels : futurs lotissements, projet de Maison d'Assistants Maternels, activités en faveur de l'enfance, etc... Un abonnement à la bibliothèque municipale a été offert aux nouveaux arrivants qui ont pu rencontrer les élus, les personnels communaux et les représentants des différentes associations.

## Vote du budget

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux de fiscalité directe en 2022 comme suit : taxes foncières sur les propriétés bâties 38,30% ; taxes foncières sur les propriétés non bâties 59,15%, C.F.E. 20,96%. Le budget communal de 2021 est clôturé avec des excédents de 2 61 154€ en fonctionnement et 569€ en investissement. Les principales dépenses d'investissement sont les études dans le cadre du renouvellement du Plan Local d'Urbanisme et de l'Atlas de la biodiversité, l'acquisition du terrain rue du Penher, le clocher de l'église, les travaux de l'école et les remboursements du capital d'emprunt. Le budget primitif 2022 s'équilibre à 1 251 057€ en fonctionnement et 2 431 029€ en investissement.

> Retrouvez plus d'informations sur le vote du budget dans les comptes rendus de Conseils Municipaux téléchargeables depuis le site internet [www.sainte-helene-surmer.bzh](http://www.sainte-helene-surmer.bzh)

## Pôle scolaire et périscolaire



Les travaux de désamiantage et de démolition de l'ancienne classe de maternelles ont eu lieu le 14 mars. Les fondations du restaurant scolaire sont actuellement en cours de construction. Comme indiqué lors de la réunion publique du 9 novembre 2021 et au cours des différentes

## Domaine du Koadig

Le permis d'aménager du lotissement communal a été validé le 14 février 2022. La consultation des entreprises pour la viabilisation des terrains sera lancée fin avril. Les travaux pourront débuter cet été. Le prix des terrains va être fixé prochainement. Les personnes intéressées pour recevoir le règlement du lotissement et les informations liées à la vente peuvent adresser leurs coordonnées à [mairie@sainte-helene-surmer.bzh](mailto:mairie@sainte-helene-surmer.bzh)



Plan de composition (Échelle 1/500)

rencontres avec les élus et l'Inspectrice d'Académie, enfants et enseignants vont soumettre leurs idées d'aménagement de la cour (avant la fin avril). Les nouveaux espaces extérieurs vont être augmentés en passant d'une superficie de 1297 m<sup>2</sup> à **1471m<sup>2</sup>** (espaces verts et préau inclus). Les travaux démarreront en juillet.



### Commission travaux

La commission travaux environnement s'est réunie le 11 mars afin de définir les priorités en entretien de voiries, aménagements sécurité et signalisation. Au budget d'entretien 2022 :

- 10 000€ T.T.C. pour l'entretien de la voirie
- 15 000€ T.T.C. pour la signalisation
- 10 000€ T.T.C. pour l'éclairage (Place des Anciens Combattants)
- 3 000€ T.T.C. pour l'entretien de fossés



Impasse Georges MORIN



Route du stade près du Clos de la Fontaine

- Afin de faciliter les déplacements doux, les allées seront améliorées entre la place des Anciens Combattants et l'église.
- Comme évoqué dans les précédents bulletins, des aménagements seront réalisés en bas de Kerzerh et rue du Lannic.
- Des travaux vont être engagés afin de remédier à une insuffisance d'éclairage sur la place des Anciens Combattants (côté arrêt de bus).



Pose d'une lanterne à l'arrière du mat existant



Ajout d'un mat en partie basse

### Cadre de vie

Chaque citoyen a des droits mais également des devoirs : Respecter le code de la route et les règles de stationnement, veiller à la sécurité des piétons et au maintien d'un cadre agréable :

- En élaguant les haies et plantations qui débordent de votre propriété
- En ramassant les déjections canines
- La municipalité déploie beaucoup d'efforts pour rendre notre village plus agréable (fleurissement, espaces verts). Néanmoins, la suppression des pesticides et désherbants chimiques entraîne l'apparition d'herbes spontanées. Il faut donc accepter ce changement en tolérant quelques herbes mais également en intervenant devant votre habitation pour les enlever sur les trottoirs et dans les caniveaux. Ceci permet de garantir un bon écoulement des eaux pluviales. Nous vous demandons donc un peu d'implication à cette action de propreté et de sécurité qui est l'affaire de tous. Merci pour votre participation.

### Mobilités



Signalétique bilingue rétro-éclairée sur la Mairie

- De nombreuses remontées sont faites par les riverains concernant des **vitesse excessive**. Pour remédier à ce problème, l'ensemble du bourg et certains hameaux seront limités à 30km/h, les lotissements à 20 km/h et les routes de campagnes à 50km/h.
- Les travaux d'arasement d'accotement réalisés en début d'année évitent les stagnations d'eau fragilisant la chaussée tout en améliorant le confort des usagers, **piétons et cyclistes**.
- Suite au schéma directeur des mobilités, une **signalétique vélo** sera mise en place à partir du bourg en direction de la Pointe de la Vieille Chapelle.
- De nouveaux supports vélos ont été installés devant la salle Beg Er Lann



Nouveaux supports vélos à la salle Beg er Lann

### Nidification

Les travaux sur les haies sont **interdits** durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend **du 15 mars au 31 juillet**. Rappelons que les haies constituent un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour les oiseaux qui y nidifient. Ces derniers sont pour la plupart des espèces protégées par la réglementation nationale. Par conséquent, la destruction d'individu, la perturbation intentionnelle et la destruction de l'habitat sont prohibés et sanctionnables.

## Dons à l'Ukraine



En solidarité avec le peuple ukrainien, la Mairie de Sainte-Hélène a organisé une collecte de produits de première nécessité. 5m<sup>3</sup> de produits ont été récoltés et acheminés jusqu'aux locaux de la Protection Civile d'Inzinzac-Lochrist.

**Merci aux nombreux donateurs, bénévoles et membres du C.C.A.S. pour les permanences.**



## Sortir Plus



Vous avez 75 ans ou plus, les chèques **Sortir Plus** vous permettent de vous déplacer plus facilement, pour des sorties accompagnées assurées par des organismes agréés. Un rendez-vous médical ou chez le coiffeur, pour faire vos courses ou vous rendre à un spectacle, etc... Toutes ces options sont désormais possibles avec ce service.

Votre caisse de retraite vous aide et vous accompagne dans cette démarche. Votre prise en charge sera faite par des professionnels du transport.



Ce service se présente sous la forme d'un **Chéquier Emploi Service Universel (C.E.S.U.)**. D'une valeur de **150€**, il doit être demandé à votre caisse de retraite dans la limite de 3 par an et par personne.

Une participation financière est demandée :

- 15 € pour le premier chéquier
- 20 € pour le second
- 30 € pour le troisième

Vous pouvez contacter la plateforme **Sortir Plus** en composant le **09 71 09 09 71** (service gratuit + prix d'un appel) pour faire votre commande de transport et avoir un **chauffeur à votre disposition**.

### ANIMATIONS NUMÉRIQUES

L'aide aux usages numériques commencera le 22 avril à la bibliothèque : 14h-17h (sur RDV). Puis le 12 mai, les 9 et 23 juin 2022.

> **Accueil** : Baptiste LE ROUX

> **Pour les prises de rdv ou d'informations** :

**mairie@sainte-helenesurmer.bzh**

**02 97 36 64 36** ou **cyberbase-plouhinec@ccbbo.fr**

**06 13 68 80 09**

## Maison des Assistants Maternels

Un projet de M.A.M. est actuellement en cours sur la commune. Elle permettrait d'accueillir 12 enfants et de répondre à l'insuffisance d'offres sur le territoire. Le nouveau bâtiment serait subventionné entre 70 et 80% : 30% par le Conseil Départemental du Morbihan, 145 200€ par la C.A.F. Christèle PERREL et Gladys

LE SAUSSE se sont rendues à Pleugriffet accompagnées des trois assistants maternels concernés pour visiter une M.A.M. nouvellement construite. Ils ont échangé avec la municipalité afin d'avancer sur la rédaction d'un programme et recueillir un retour d'expérience.



## Terres de Jeux 2024



La commune de Sainte-Hélène a candidaté pour la labellisation Terre de Jeux 2024 afin de célébrer les jeux olympiques et paralympiques sur son territoire. Le label s'appuie sur 3 valeurs essentielles : la célébration, l'héritage et l'engagement. Elles seront mises en avant au cours de différents événements (expositions, rencontre avec un athlète, olympiades, etc...) afin de soutenir l'éducation par le sport et favoriser la découverte de ses valeurs.

> Plus d'informations sur : <https://terredejeux.paris2024.org>

## Maison des Jeunes

Suite à la démolition des anciens bâtiments scolaires, le préfabriqué autrefois utilisé pour la salle de sieste (acheté en 2015) a été réinstallé à proximité des services techniques. Des sanitaires y seront apposés très prochainement. Le bâtiment permettra aux jeunes hélénois âgés de 14 à 21 ans de se retrouver le week-end et pendant les vacances scolaires.

> Plus de renseignements auprès de Yaouank Santez-Elen au 06 81 69 38 01

## SONAM' : intervention d'un professionnel dans les écoles



Les municipalités de Sainte-Hélène et de Nostang s'apprêtent à signer une convention pour une durée de deux ans avec l'école de musique SONAM' afin de la soutenir à hauteur de 1 950,50€ et ainsi permettre l'accès à la culture pour tous et l'égalité des territoires en matière d'enseignement musical. SONAM' interviendra tout au long de l'année au cours d'événements organisés par la commune. Tous les adhérents bénéficieront de tarifs préférentiels lors de leur inscription. Un enseignant dumiste interviendra dans les deux écoles (10h par an et par classe).

> Rappel : des cours de musique (piano, guitare, batterie, etc...) sont proposés à la Maison Des Associations. Plus de renseignements sur [www.sonam.bzh](http://www.sonam.bzh)



## Georges MORIN : découverte de l'ostréiculture

Samuel LOIRE, ostréiculteur, était présent à l'école Georges MORIN dans le cadre de l'opération portée par Le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel visant à sensibiliser les élèves de CE2 et CM à la conchyliculture. Ces derniers ont participé à divers ateliers : observation au microscope d'une goutte d'eau de mer prélevée dans les bassins ostréicoles, étude de l'anatomie d'une huître, etc... Une visite du chantier de Yannick LE BARON est programmée le 5 mai.



## Saint-Joseph : séjour au ski

Les élèves de l'école Saint-Joseph ont séjourné à Sixt-Fer-à-Cheval du 5 au 12 mars. Au programme : randonnées raquettes, ski alpin, luge, découverte du marché de Samoëns, soirées à thème. La Municipalité a participé à hauteur de 440€.



### EN BREF... / BERR HA BERR...

> Après le succès des vacances de février (séjour au ski pour les ados, stage de breakdance, fabrication de badges, ...) les activités d'avril sont déjà complètes : décoration de cupcakes, modelage, sortie à La Lande des Lutins, soirée ados pizza, etc... Le programme des vacances d'été sera disponible à partir du 6 juin sur le site de la commune, la page Facebook et le Portail Famille.



> Les associations de parents d'élèves des deux écoles ont organisé un carnaval le 19 mars dernier. Les enfants ont défilé dans les rues de Sainte-Hélène au rythme du groupe de percussions Samambaia et des flutistes Pifes A Bretnha. Après le traditionnel lancé de bonbons proposé par le Ty Forn, les enfants se sont dirigés vers la salle Beg Er Lann où un goûter leur a été offert.



> Le «dispositif argent de poche» est reconduit pour la troisième année consécutive. Il donne la possibilité aux ados âgés de 15 à 17 ans domiciliés sur la commune d'effectuer des petites missions de proximité (services techniques, administration, etc...). Chaque participant perçoit une indemnité de 15€ par mission de 3h.

**Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site [www.sainte-helenesurmer.bzh](http://www.sainte-helenesurmer.bzh) ou à retirer en Mairie. Inscriptions avant le 15 juin.**

## DISPOSITIF ARGENT DE POCHÉ

Te as entre 15 et 17 ans ?

DONNE DU TEMPS POUR TA COMMUNE ET GAGNE DE L'ARGENT DE POCHÉ POUR TES PROJETS !

Prochaine Mission Vacances d'ÉTÉ 2022 (du 11 juillet au 28 août):

- mission espaces verts;
- administrations;
- ALSH;
- distribution;
- nettoyage;...

Candidature\* à transmettre avant le 15 juin 2022.

\*TOUTE INSCRIPTION DISPONIBLE EN MAIRIE OU SUR FACEBOOK

Pensez également à : 02 97 36 84 38 | [mairie@communesainte-helene.fr](mailto:mairie@communesainte-helene.fr)

## Subventions aux associations

La commission culture communication et vie associative s'est réunie le 08 mars 2022 pour décider de l'attribution des subventions pour l'année en cours. Toutes les demandes émanant des associations communales ont été prises en compte et votées lors du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril dernier.

ASSOCIATIONS COMMUNALES	MONTANT DE LA SUBVENTION
Association Communale de Chasse Agréée	200€
Avenir de Sainte-Hélène	1 500€
Dojo Merlevenez Sainte-Hélène	200€
Festoù	5 000€
Gouelioù	450€
Gym Vitalité	200€
LaPach	500€
Les Sentiers d'Hélène	1 250€
Loisirs-Détente	900€
Récré Patch	200€
Roc'h	500€
Santez-Helen	300€
Union Nationale des Combattants Section Sainte-Hélène	200€
Yaouank Santez-Elen	500€
<b>TOTAL</b>	<b>11 900€</b>

ACTIVITÉS SCOLAIRES, FOURNITURES ET ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES	
Piscine et activités nautiques des deux écoles	Transport pris en charge
Amicale Laïque	720€
A.P.E.L. Saint-Joseph	360€
Fournitures scolaires	90€ / élève
Matériel pédagogique école Georges MORIN	720€
Transport sorties culturelles (par classe et par an)	550€

### RETOUR SUR «LA VIE EN BULLES»

Pari réussi pour LaPach qui a attiré environ 1 500 adultes et enfants autour de la bande dessinée non fictionnelle les 4 et 5 février derniers. Au programme, ateliers de dessin, conférences et rencontres avec les auteurs. La Vie en Bulles a bel et bien pris son envol !



## Ya d'ar brezhoneg

La commune a signé la Charte de la langue bretonne avec une certification de niveau 2 le jeudi 3 mars en présence de Paul MOLAC, député et président de l'Office Public de la Langue Bretonne. Plusieurs élus du pays de Lorient étaient présents. Cette signature illustre l'engagement de la commune en faveur du breton : signalétique bilingue sur le fronton de la Mairie et sur la bibliothèque, cartons d'invitation traduits en breton, etc... Les anciennes plaques de rue vont être remplacées au fil du temps. La municipalité souhaite ainsi renforcer la place du breton à Sainte-Hélène à travers un ensemble d'actions sur la durée.



Jean-Yves CROGUENNEC et Paul MOLAC

## Groupe majoritaire « Sainte-Hélène Notre Commune »

Les finances de la commune sont saines et les décisions budgétaires suivent une stratégie économique. Trois projets sont en cours de réalisation : le pôle scolaire et périscolaire, le lotissement communal et la Maison des Assistants Maternels.

Les recettes du lotissement permettront d'investir dans de nouveaux projets permettant de dynamiser le centre-bourg, d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments communaux et de construire des vestiaires neufs au stade municipal.

La vie d'une commune passe aussi par le maintien des commerces existants. Nous déplorons tous la perte du dépôt de pain. En dépit de nombreuses visites effectuées, aucun repreneur n'a donné suite pour l'instant. S'agissant d'un bâtiment privé, nous ne pouvons malheureusement pas influencer sur le prix de location et ne disposons actuellement d'aucun bâtiment communal susceptible d'accueillir une boulangerie ou d'autres services. Nous tenions à remercier Le Napoléon et le Ty Forn d'avoir pris le relais en proposant la vente de pains et viennoiseries dans leurs établissements.

Une réflexion sur la revitalisation du centre-bourg est actuellement en cours au sein du Conseil Municipal et sera présentée lors d'un prochain bulletin.

## Groupe minoritaire « Sainte-Hélène, vivante, responsable, solidaire »

L'Atlas de la Biodiversité Communale initié lors du précédent mandat et largement subventionné peine à prendre forme. Le travail avec Bretagne Vivante avait permis la réalisation d'un inventaire de la flore de Sainte-Hélène. Il a ainsi été découvert entre Kerthomas et Kerdrain, des plantes comme la succise des prés (plante hôte d'un papillon protégé) ou des orchidées. En coordination avec les chantiers nature de la BBO et le SMRE, une expérimentation de fauche des bas-côtés avec exportation avait été mise en place. Le but : favoriser l'implantation d'espèces sensibles et limiter la venue de plantes telles que orties, rumex, fougères etc.... Aujourd'hui, cette action sur ce tronçon est oubliée. Il n'y a plus rien à faucher. Les bas-côtés, entre Kerthomas et Kerdrain ont été mis à nu...

Cette année, aucune animation (hormis la distribution de compost organisée par la BBO) n'a été proposée par Sainte-Hélène dans le cadre des animations EAU JARDIN Ria d'Étel organisée chaque année par le SMRE dans le cadre de la semaine des alternatives aux pesticides...

Le futur lotissement communal n'aura sans doute rien d'un écoquartier. Ce terme figurait pourtant dans le programme de campagne électoral de la liste élue...

La biodiversité ne semble pas être au cœur des actions de la majorité.

**Le Groupe VRS Nicolas Godard et Caroline Zagrodka**

### BIENVENUE À :

- . Lucas **LE DOUARIN**, né le 18 février 2022 à Lorient, Kerboxeur
- . Meydann **PINTO DIAS**, né le 22 février 2022 à Vannes, 3 rue de la Marine
- . Faustine **ALLAIN**, née le 1<sup>er</sup> avril 2022 à Vannes, 8 rue des Lavandières

### TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

- . Philippe **GAUDEL**, décédé le 15 janvier 2022 à Riantec, Lann kerguéro
- . Christian **JUBIN**, décédé le 9 avril à Riantec, Kerdavid

Tous ces noms vous sont communiqués avec l'autorisation de parution des familles.

### Les 13, 14 et 15 mai : demandez le programme

#### TOUT LE WEEK-END

- **10 panneaux extérieurs** retraçant les grandes lignes de l'histoire communale seront installés derrière l'église : photos d'hier et d'aujourd'hui (exposition permanente)



L'un des 10 panneaux installés

- **Exposition** retraçant l'histoire récente de la commune : photos d'archives et vieux articles de presse (Bibliothèque municipale).
- **Fête foraine** les vendredi, samedi et dimanche. Au programme autos-tamponneuses, pêche au canard, manèges pour les enfants (Place des Anciens Combattants).
- Buvette et restauration sur place

#### SAMEDI 14 MAI

- L'Avenir Sainte-Hélène et Yaouank Santez-Elen organiseront un **tournoi de pétanque** derrière la salle Beg er Lann. Inscriptions sur place. Début du tournoi à 14h. Doublette. 10€ par équipe. Restauration et buvette
- Le Cercle Celtique de Port-Louis « An Drouz Vor » proposera un **spectacle déambulatoire** dans le centre-bourg à partir de 14h
- Les Sentiers d'Hélène organisent un **rallye pédestre** de 15h à 17h autour du bourg d'environ 3km ponctué de questions d'observations, de devinettes, de jeux d'habileté et de connaissance sur la commune. Ouvert à tous, en groupe ou individuel

- Breizh Ostréa proposera une **dégustation d'huîtres** à partir de 17h
- Les enfants des deux écoles interpréteront quelques **chansons** sur la scène à partir de 18h
- **Repas andouilles** animé par Rhum Arrangé devant la Mairie à partir de 19h. Tarif : 13€ Réservations sur place à partir de 14h
- La soirée du samedi s'achèvera par un **bal** organisé par Festoù avec l'Orchestre Aurélie GUSTO



L'orchestre Aurélie GUSTO

#### DIMANCHE 15 MAI

- Les Sentiers d'Hélène prévoient une **randonnée pédestre** autour du bourg à partir de 9h30 à la découverte du petit patrimoine de la commune.
- LaPach organise une **Gratifieria** devant la bibliothèque municipale, rue de Lizourden, à partir de 10h
- Loisirs Détente proposera un **concert de chants de marins** avec Airs Des Quais et des démonstrations de danses bretonnes de 15h à 17h (Place de la Mairie)
- Les Celtes d'Hennebont proposeront une **démonstration de jeux bretons** à partir de 14h (Terrain des kermesses - rue de l'Avancée)
- Divers jeux à destination des enfants seront proposés dans l'après-midi : course à l'œuf, tir à la corde, courses de sacs, etc... (Terrain des kermesses - rue de l'Avancée)

## CALENDRIER

### Deiziataer

**7 MAI 2022** : Dîner spectacle animé par Mam'zelle Guinguette

Tarif : 25€ | Réservations au 06 73 95 74 88  
Salle Beg er Lann - Goueliou



Mam'zelle Guinguette

**14 ET 15 MAI 2022** : 230 ans de la commune

**12 JUIN 2022** : Élections législatives

**19 JUIN 2022** : Élections législatives

**24 JUIN 2022** : Kermesse de l'école Saint-Joseph (A.P.E.L.)

**25 JUIN 2022** : Kermesse de l'école Georges MORIN (Amicale Laïque)